

[Aides techniques pour la communication alternative et améliorée : un appel à projets pour constituer des parcs d'aides à l'essai](#) [1]

La CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) lance un appel à projets visant à équiper 6 lieux ressources en aides techniques pour la communication alternative et améliorée. Pendant deux ans, ces lieux expérimenteront le prêt pour essai du matériel aux personnes ayant des difficultés complexes de communication.

Les porteurs doivent adresser leur projet à la CNSA par mail à l'adresse aacta@cnsa.fr [2], **au plus tard le 15 avril 2022.**

[En savoir plus \(CNSA\)](#) [3]

[Voir l'article du Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes en situation de handicap](#) [4]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/aides-techniques-pour-la-communication-alternative-et-am%C3%A9lior%C3%A9e-un-appel-%C3%A0-projets-pour>

[2] <mailto:aacta@cnsa.fr>

[3] <https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/aides-techniques-pour-la-communication-alternative-et-amelioree-un-appel-a-projets-pour-constituer-des-parcs-daides-a-lessai>

[4] <https://handicap.gouv.fr/lancement-dun-appel-projet-pour-lexperimentation-de-six-lieux-ressources-en-aides-techniques-la>